

Résumé exécutif

L'incubateur Descartes, implanté au sein de la Maison de l'Entreprise Innovante (Champs-sur-Marne), accueille des porteurs de projets de création d'entreprises innovantes.

Afin de soutenir au démarrage et à la croissance les projets en incubation, l'Incubateur Descartes souhaite lancer un dispositif d'accompagnement externalisé qui prendrait la forme d'un programme de mentorat.

Dans cette perspective, l'Incubateur Descartes est à la recherche de mentors.

Le rôle d'un mentor est d'apporter bénévolement un soutien à un porteur de projet (ou à une équipe). Les mentors ont vocation à faire bénéficier les mentorés de leur expérience et de leur réseau. Il s'agit d'écouter avec bienveillance le mentoré et de l'aider à ouvrir son champ de réflexion, en formulant éventuellement des recommandations, tout en évitant toute ingérence dans la gestion de l'entreprise.

Le profil d'un mentor peut être :

- Un chef d'entreprise, dirigeant ou cadre expérimenté disposant d'une solide expérience dans des fonctions exécutives, qui a traversé avec succès les différents caps de croissance de son entreprise.
- Un enseignant / enseignant-chercheur disposant d'une solide expérience, académique reconnu par ses pairs, il (elle) souhaite partager son savoir-faire et faciliter le déploiement du projet technologique (deeptech notamment) d'une jeune pousse.

Les mentors sont retenus en fonction de leurs qualifications tant professionnelles (sciences, gestion de projet technique, juridique, propriété intellectuelle, communication/ marketing, développement commercial local et international, management, finance, etc.) que personnelles (capacités d'écoute, de partage, enthousiasme, sens critique mais constructif).

Concrètement, une personne intéressée pour devenir mentor et dont le profil serait retenu aurait à rencontrer 3 mentorés une fois par trimestre 1 heure maximum chacun (soit un engagement annuel d'environ 9 heures).

Les collègues intéressés peuvent s'adresser directement à incubateur@descartes-devinnov.com en suivant la procédure décrite dans ce document.



1. Contexte

Le mentorat désigne une relation interpersonnelle de soutien, d'échanges et d'apprentissage, dans laquelle une personne d'expérience, le mentor, investit sa sagesse acquise et son expertise afin de favoriser le développement d'une autre personne, le mentoré, qui a des compétences à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre.

Cette aide fournie par le mentor est bénévole et est apportée dans le cadre d'une relation professionnelle, en dehors de la ligne hiérarchique, qui répond aux besoins particuliers du mentoré en fonction d'objectifs liés à son développement personnel ou professionnel.

Par ailleurs, le succès d'une jeune pousse passe par sa capacité à maîtriser ses délais de développement, à concevoir et mettre en œuvre son plan d'accès au marché qui comprend plusieurs dimensions parallèles et complémentaires. Nombre de startups à fort potentiel échouent à la suite du manque de compétences dans l'un ou l'autre domaine et dès lors stagnent dans leur déploiement ou croissance.

L'Incubateur Descartes de DDI souhaite donc lancer un programme de Mentorat qui réponde aux lacunes que peuvent subir les jeunes pousses notamment dans le passage à l'action.

Le présent appel à candidatures ambitionne d'aboutir à la constitution d'une base de données de mentors : techniques issus des membres de l'Université Gustave Eiffel et de l'École des Ponts ParisTech et économiques issus du monde de l'entreprise.

Le programme a pour objectif de mettre en place un dispositif d'accompagnement externalisé pour soutenir, aider au démarrage et à la croissance des projets en incubation.

2. Objectifs du programme

Le programme de Mentorat de l'Incubateur Descartes a pour objectifs :

- de faciliter le démarrage des projets et/ou entreprises et de sécuriser leur croissance,
- de « briser » l'isolement fréquent du porteur de projet, futur dirigeant d'entreprise,
- d'accroître les compétences managériales du mentoré et de favoriser le processus de prise de décision,
- d'encourager le transfert d'expériences entre dirigeants d'entreprise, sans conflits d'intérêt,



- de fournir un regard extérieur au mentoré sur sa stratégie et les moyens de la déployer, notamment dans son ingénierie financière.

3. Caractéristiques du Mentor et du Mentoré

a. Le MENTOR

Profil

- Est un chef d'entreprise, dirigeant ou cadre expérimenté disposant d'un minimum de 10 ans d'expérience dans des fonctions exécutives, qui a traversé avec succès les différents caps de croissance de son entreprise.
- Enseignant / enseignant-chercheur disposant d'un minimum de 10 d'expérience, académique reconnu par ses pairs, il (elle) souhaite partager son savoir-faire et faciliter le déploiement du projet technologique d'une jeune pousse.

Caractéristiques

- Disponibilité physique et psychologique
- Volonté de partager son savoir et de contribuer à la croissance des autres
- Intérêt pour le perfectionnement professionnel et l'apprentissage tout au long de la vie
- Plaisir à relever des défis
- Expertise, expérience, compétences et connaissances
- Habiletés communicationnelles (écoute, feedback positif et constructif, questionnement...)
- Honnêteté, ouverture, non-jugement et engagement
- Tendance à tourner au positif les événements de vie
- Confiance en soi et en les autres.

Missions

- ✓ Rencontrer les 3 mentorés une fois par trimestre 1 heure maximum chacun, voire participer occasionnellement à une revue de projets.
- ✓ Partager bénévolement son expérience et son réseau.
- ✓ Ecouter avec bienveillance le mentoré, l'aider à ouvrir son champ de réflexion en évitant toute ingérence dans la gestion de l'entreprise mais en faisant part de ses recommandations.

b. Le MENTORÉ

Profil

Projet incubé depuis 3 mois minimum et qui est demandeur d'un regard extérieur pour maximiser ses chances de réussite.

Caractéristiques

- Disponible une fois par mois et disposé à accueillir le soutien de son mentor



- Prend en mains son développement de carrière
- Réceptif et motivé par rapport à l'expérience relationnelle avec un senior
- Proactif, accepte les suggestions et remises en question (attitudes, comportements, pratiques)
- Accepte de consacrer du temps et des efforts pour développer sa pratique professionnelle pour s'améliorer de manière continue
- Souhaite apprendre au contact d'une autre personne
- Disposé à parler de lui-même, de ce qu'il vit
- Assume la responsabilité de ses choix.

4. Engagements et conditions de réussite

Le mentor s'engage à :

- ✓ Encadrer le mentoré pendant au moins un trimestre,
- ✓ Rencontrer minimum une fois par trimestre le mentoré. Ces entrevues pourront, dans certains cas et en accord entre les parties, être espacées ou regroupées, dématérialisées ou en présentiel,
- ✓ Soutenir le mentoré en lui apportant son expérience, son expertise et ses contacts en vue de contribuer au développement de la dimension entrepreneuriale de l'équipe porteuse et l'accès au marché de la jeune entreprise.

Le mentoré s'engage à :

- ✓ Participer aux réunions aux heures convenues avec le mentor et ce sans retard, ou en cas d'empêchement d'en informer l'équipe de l'incubateur au moins 48 heures à l'avance,
- ✓ Accepter la relation avec une personne confiante et expérimentée,
- ✓ Présenter son projet au regard extérieur d'un mentor selon les modalités définies avec l'incubateur parfois lors de revues de projets,
- ✓ Être disponible, s'impliquer dans le programme et notamment prendre les actions nécessaires afin de réagir aux commentaires du mentor,
- ✓ Consacrer le temps nécessaire à développer un plan d'action, discuté avec le mentor,
- ✓ Rédiger les comptes rendus des réunions mentor – mentoré.

Les conditions de réussite de la relation de mentorat sont :

- Un jumelage qui s'appuie sur les affinités et les besoins complémentaires des personnes
- Un engagement volontaire des personnes et l'implication l'un envers l'autre
- Des rencontres régulières
- L'authenticité et l'honnêteté
- L'ouverture, la confiance et le respect mutuel
- Une certaine liberté d'expression
- La souplesse dans la démarche



- La préparation aux rencontres
- La proactivité de la démarche (besoins identifiés, objectifs définis, initiatives et actions à déployer...).

5. Avantages pour les parties

Pour le mentor et le mentoré :

- Partage de valeurs, de vision, de savoirs, de pratiques
- Réinvestissement du savoir partagé (renouvellement des pratiques, etc.)
- Innovation, créativité accrue
- Apprentissage continu
- Développement professionnel
- Bien-être, satisfaction et qualité de vie au travail
- Plus grande vitalité ressentie.

Pour les mentors :

- Valorisation de l'expérience
- Contribuer à booster « l'esprit d'entreprise »
- Participer à une vraie aventure humaine et contribuer à la réussite de jeunes entrepreneurs
- Satisfaction d'exercer sa séniorité en participant au développement de quelqu'un
- Transmettre ce qu'il aurait souhaité recevoir à ses débuts
- Rendre « l'image » du dirigeant plus accessible
- Continuer à apprendre et découvrir
- Prendre du recul face à sa propre activité et réfléchir sur de nouveaux business models et stratégies sur des activités différentes
- Développer des complémentarités avec ses propres activités (relation client – fournisseur, projets communs, essaimage, prise de participation, etc.)
- Enrichir son réseau de contacts grâce au réseau de l'incubateur et celui des incubants.

Pour les mentorés :

- Meilleure compréhension du milieu
- Plus grand accès à certaines ressources et connaissances
- Élargissement de son réseau professionnel
- Développement de compétences et de carrière
- Meilleure capacité d'adaptation aux situations
- Consolidation de l'identité professionnelle
- Confiance en soi, estime de soi
- Sentiment d'efficacité.



6. Processus

Pour un aperçu des projets incubés les mentors peuvent se reporter à <https://www.descartes-devinnov.com/incubateur-descartes/incubes/>. Sélectionner « incubés en cours ».

Les mentors sont « recrutés » en fonction de leurs qualifications tant professionnelles (sciences, gestion de projet technique, juridique, propriété intellectuelle, communication/ marketing, développement commercial local et international, management, finance, etc.) que personnelles (capacités d'écoute, de partage, enthousiasme, sens critique mais constructif).

Pour participer au programme, le candidat-mentor remplit la fiche de candidature ci-annexée et la retourne à incubateur@descartes-devinnov.com, en y joignant son CV.

Une fois la base de données mentors constituée, il est prévu de séquencer le programme ainsi :

- « Matching » Mentor / Incubant selon souhaits des parties ;
- Co-signature de la convention - Mentor - Mentoré et Incubateur
- 1^{er} rendez-vous de prise de connaissance du projet et définition d'objectifs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalisables, Temporellement définis) selon les besoins du mentoré, discussion du plan d'actions et des indicateurs de performance (KPI key performance indicators) ;
- Les autres rendez-vous permettront d'échanger sur les évolutions à apporter au plan d'actions à la lumière de la mise en œuvre des objectifs et des résultats mesurés par des KPI et/ou d'évoquer tout autre enjeu, problématique, point à la convenance des parties ;
- Le mentoré envoie au plus tard 5 jours ouvrés après le rendez-vous son compte rendu de réunion au mentor ;
- La relation pourra se poursuivre au-delà d'un trimestre si les parties en conviennent ainsi.

